



# Commission Santé Autonomie

## Commission Permanente

Mardi 18 Octobre 2022

# — PROJET DE ZONAGE DES MÉDECINS 2022

## I. RAPPELS

### ➤ RÉGLEMENTAIRE

- Loi n° 2016-41 du 26/01/2016 de modernisation de notre système de santé, notamment son article 158;
- Décret n° 2014-1751 du 30/12/2014 modifié fixant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les départements d'outre-mer, à Saint-Martin et en Polynésie française;
- Décret n° 2017-632 du 25/04/2017 relatif aux conditions de détermination des zones caractérisées par une offre de soins insuffisante ou par des difficultés dans l'accès aux soins ou dans lesquelles le niveau de l'offre est particulièrement élevé;
- Arrêté du 1er octobre 2021 modifiant l'arrêté du 13/11/2017 relatif à la méthodologie applicable à la profession de médecin pour la détermination des zones prévues au 1° de l'article L. 1434-4 du code de la santé publique;

Le DGARS arrête les zones caractérisées par une offre de soins insuffisante ou par des difficultés dans l'accès aux soins pour la profession de médecin parmi les territoires de vie santé (I de l'article R. 1434-41)

## ➤ DÉFINITIONS

- Le territoire de vie santé (TVS) est construit autour d'un pôle d'équipements et de services. Chaque commune appartient à un territoire de vie santé sauf exceptions telles que précisées dans l'arrêté modifié du 1<sup>er</sup> octobre 2017
- Au sens du 1<sup>o</sup> de l'article L. 1434-4 les zones caractérisées par une offre de soins insuffisante ou par des difficultés dans l'accès aux soins pour la profession de médecin sont divisées en 2 catégories:

➤ **Les zones d'intervention prioritaire (ZIP)** sont constituées des territoires les plus en tension selon le classement des ARS. **Pour la région Guadeloupe 52% de la part de la population;**

➤ **Les zones d'action complémentaire prioritaire (ZAC)** sont constituées des territoires en tension mais à un niveau moins important que les zones d'intervention prioritaire selon le classement des ARS. **Pour la région Guadeloupe 43,9% de la part de la population**

- **L'accessibilité potentielle localisée (APL)** indicateur calculé chaque année par la DREES permettant de classer les territoires par ordre croissant du niveau de l'APL qui prend en compte notamment l'activité de chaque praticien mesurée par le nombre de consultations ou visites effectuées dans l'année, le temps d'accès au praticien, la consommation de soins par classe d'âge, utilisée pour standardiser la population afin de tenir compte des besoins différenciés en soins selon l'âge, l'offre et la demande issues des communes environnantes de manière décroissante avec le temps d'accès.

## II. DÉMARCHE SUIVIE

### ➤ TRAVAIL DE L'ARS POUR PROPOSER UN CLASSEMENT

- Classement des communes à partir de l'APL
- Classement des quartiers prioritaires de la politique de la ville (**QPVP**) en Zip ou en ZAC

### ➤ AVIS DEMANDÉ A L'URPS → 3 RÉUNIONS TENUES (19/05 – 25 ET 31/08 /2022)

1 séance de travail tenue avec la DRSM le 31/08/2022

### ➤ DEMANDE D'AVIS FORMULÉE AU MINISTÈRE SUITE A L'IMPACT DE LA RÉUNION DU 31/08/2022 SUR LA REPARTITION EN ZIP ET EN ZAC / Réponse du ministère reçue le 14/09/2022

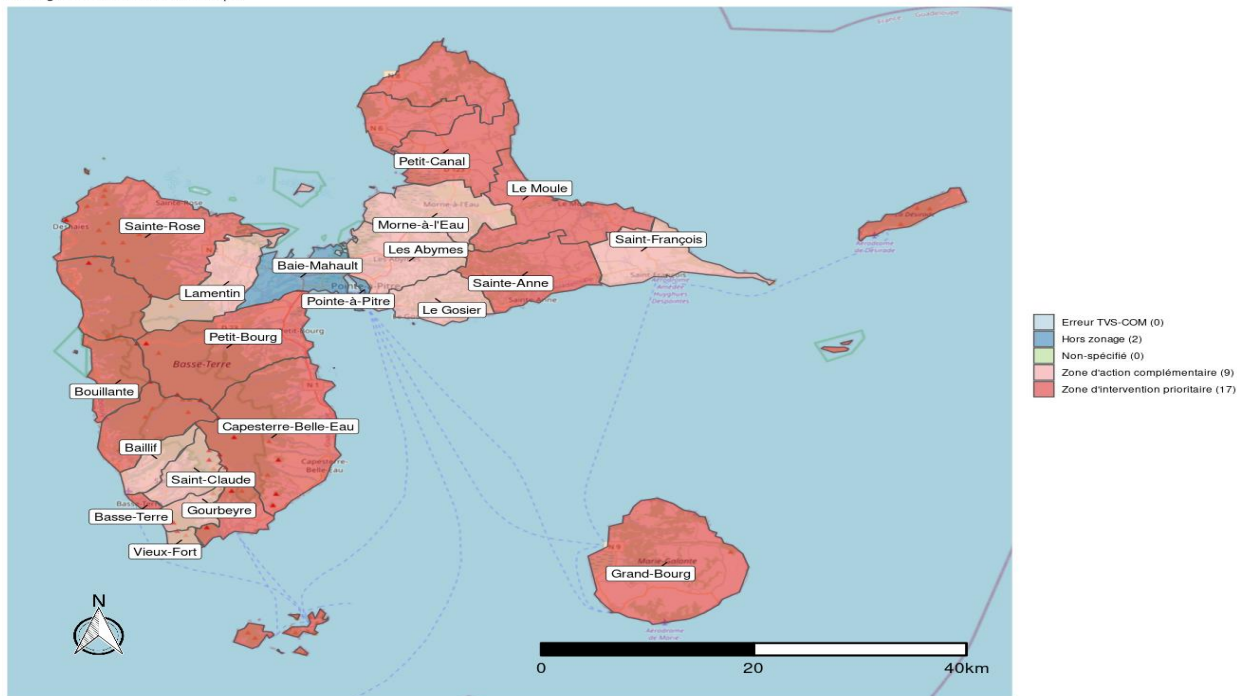
### ➤ PRÉSENTATION POUR AVIS À LA CSA AVANT LA PRISE DE DECISION PAR LE DGARS

iii. **LE ZONAGE PRESENTÉ RESULTE DE LA CONCERTATION AVEC L'URPS ET L'ASSURANCE MALADIE,**

S'il ne donne pas entièrement satisfaction à l'URPS compte tenu de l'impossibilité qui nous a été rappelée par le Ministère de dépasser les 52% de population en ZIP, le projet présenté reste le reflet d'une situation où il y a objectivement une plus grande densité de médecins généralistes dans les zones non caractérisées que dans celles qualifiées en ZIP & ZAC.

### iii. UN CLASSEMENT DES COMMUNES SUR LA BASE DES ELEMENTS STATISTIQUES FOURNIS PAR LA DREES

Zonage médecin - Guadeloupe



Nom du territoire de vie-santé	Code du territoire de vie-santé	Nom de la commune	Code de la commune	Population	Population hors QPV	Zonage
Anse-Bertrand	1x97102	Anse-Bertrand	97102	4,136	4,136	Zone d'intervention prioritaire
Baie-Mahault	1x97103	Baie-Mahault	97103	31,193	31,193	Hors zonage
Baillif	1x97104	Baillif	97104	5,404	2,314	Zone d'action complémentaire
Basse-Terre	1x97105	Basse-Terre	97105	10,046	8,407	Zone d'intervention prioritaire
Bouillante	1x97106	Bouillante	97106	6,935	6,935	Zone d'intervention prioritaire
Capesterre-Belle-Eau	1x97107	Capesterre-Belle-Eau	97107	18,131	10,377	Zone d'intervention prioritaire



Nom du territoire de vie-santé	Code du territoire de vie-santé	Nom de la commune	Code de la commune	Population	Population hors QPV	Zonage
Grand-Bourg	1x97112	Capesterre-de-Marie-Galante	97108	3,293	3,293	Zone d'intervention prioritaire
Sainte-Rose	1x97129	Deshaies	97111	4,033	4,033	Zone d'intervention prioritaire
Gourbeyre	1x97109	Gourbeyre	97109	7,778	7,778	Zone d'action complémentaire
Capesterre-Belle-Eau	1x97107	Goyave	97114	7,588	7,588	Zone d'intervention prioritaire
Grand-Bourg	1x97112	Grand-Bourg	97112	4,941	4,941	Zone d'intervention prioritaire
La Désirade	1x97110	La Désirade	97110	1,432	1,432	Zone d'intervention prioritaire

Nom du territoire de vie-santé	Code du territoire de vie-santé	Nom de la commune	Code de la commune	Population	Population hors QPV	Zonage
Lamentin	1x97115	Lamentin	97115	16,536	16,536	Zone d'action complémentaire
Le Gosier	1x97113	Le Gosier	97113	26,692	26,692	Zone d'action complémentaire
Le Moule	1x97117	Le Moule	97117	22,315	18,051	Zone d'intervention prioritaire
Les Abymes	1x97101	Les Abymes	97101	53,082	35,630	Zone d'action complémentaire
Morne-à-l'Eau	1x97116	Morne-à-l'Eau	97116	16,875	16,875	Zone d'action complémentaire
Petit-Bourg	1x97118	Petit-Bourg	97118	24,522	24,522	Zone d'intervention prioritaire

Nom du territoire de vie-santé	Code du territoire de vie-santé	Nom de la commune	Code de la commune	Population	Population hors QPV	Zonage
Petit-Canal	1x97119	Petit-Canal	97119	8,212	8,212	Zone d'intervention prioritaire
Pointe-Noire	1x97121	Pointe-Noire	97121	6,069	6,069	Zone d'intervention prioritaire
Pointe-à-Pitre	1x97120	Pointe-à-Pitre	97120	15,410	2,424	Hors zonage
Port-Louis	1x97122	Port-Louis	97122	5,635	5,635	Zone d'intervention prioritaire
Saint-Claude	1x97124	Saint-Claude	97124	10,659	10,659	Zone d'action complémentaire
Saint-François	1x97125	Saint-François	97125	12,348	12,348	Zone d'action complémentaire
Grand-Bourg	1x97112	Saint-Louis	97126	2,421	2,421	Zone d'intervention prioritaire

Nom du territoire de vie-santé	Code du territoire de vie-santé	Nom de la commune	Code de la commune	Population	Population hors QPV	Zonage
Sainte-Anne	1x97128	Sainte-Anne	97128	23,767	23,767	Zone d'intervention prioritaire
Sainte-Rose	1x97129	Sainte-Rose	97129	18,650	12,289	Zone d'intervention prioritaire
Terre-de-Bas	1x97130	Terre-de-Bas	97130	1,011	1,011	Zone d'intervention prioritaire
Terre-de-Haut	1x97131	Terre-de-Haut	97131	1,526	1,526	Zone d'intervention prioritaire
Trois-Rivières	1x97132	Trois-Rivières	97132	7,991	7,991	Zone d'intervention prioritaire
Vieux-Fort	1x97133	Vieux-Fort	97133	1,844	1,844	Zone d'action complémentaire
Vieux-Habitants	1x97134	Vieux-Habitants	97134	7,154	7,154	Zone d'intervention prioritaire

### iii. AVEC UNE MODULATION DU ZONAGE AU NIVEAU DES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE (QPV)

**CLASSEMENT DE 5 QPV (4 QPV EN ZIP et 1 EN ZAC) DIFFERENT DE CELUI DU TVS D'APPARTENANCE**

Propositions/zonages	Part de la population classée en ZIP	Part de la population classée en ZAC
Proposition initiale ARS <u>AVEC</u> modulations de certains QPV	52, %	39, 3 %

Zonage médecin - Guadeloupe



Source : COG 2022, date : 07/09/2022

## Projet de zonage des Médecins : Classement de 5 QPV différent de leur territoire d'appartenance 4 EN ZIP et 1 EN ZAC

Nom du QPV	Code du QPV	Population	Zonage du QPV	Zonage du TVS d'appartenance
Boissard-Morne Flory	QP971001	3,674	Zone d'intervention prioritaire	Zone d'action complémentaire
Vieux Bourg - Les Lauriers	QP971002	4,041	Zone d'action complémentaire	Zone d'action complémentaire
<b>Cour Charneau-Raizet</b>	QP971004	2,084	Zone d'intervention prioritaire	Zone d'action complémentaire
Raizet	QP971005	4,193	Zone d'action complémentaire	Zone d'action complémentaire
<b>Chemin Neuf Carénage Darboussier</b>	QP971014	5,144	Zone d'intervention prioritaire	Zone d'action complémentaire
<b>Bourg - Saint Robert - Cadet - Bois Raimbault- Jean Jaurès</b>	QP971006	3,090	Zone d'intervention prioritaire	Zone d'action complémentaire
Bologne - Rivière Des Pères - Calebassier - Pintade - Chevalier Saint Georges - Mallian	QP971007	1,639	Zone d'intervention prioritaire	Zone d'intervention prioritaire
Le Bourg	QP971008	3,236	Zone d'intervention prioritaire	Zone d'intervention prioritaire
Sarlassone Petit Pérou	QP971009	3,023	Zone d'intervention prioritaire	Zone d'intervention prioritaire
Bananier - Haute Plaine	QP971010	1,495	Zone d'intervention prioritaire	Zone d'intervention prioritaire
Champ Grille 2	QP971011	1,460	Zone d'intervention prioritaire	Zone d'intervention prioritaire
Le Bourg	QP971012	2,804	Zone d'intervention prioritaire	Zone d'intervention prioritaire
<b>Grand Camp</b>	QP971003	9,871	Zone d'action complémentaire	Hors zonage
<b>Mortenol</b>	QP971013	1,431	Zone d'intervention prioritaire	Hors zonage
Le Bourg	QP971015	3,811	Zone d'intervention prioritaire	Zone d'intervention prioritaire
La Boucan	QP971016	2,550	Zone d'intervention prioritaire	Zone d'intervention prioritaire